



Mémento à l'attention des participant.es à l'unité d'intégration (UI) :

Actions professionnelles

1. Introduction

Cette unité d'intégration est pensée comme un laboratoire d'explorations et d'expérimentations collectives. Elle permet d'intégrer et activer une diversité de ressources issues de tous les espaces de la formation.

Elle vise à nourrir le développement de plusieurs compétences du PEC 2021 – Éducation de l'enfance ou Animation communautaire - selon les activités construites/envisagées/développées à partir de vos intérêts professionnels et accompagné.es par un.e Formateur.trice Accompagnant.e (FA). Elle est un espace propice au développement et à l'appropriation progressive des méthodologies de conduite de projets.

Ces expériences peuvent avoir lieu dans divers contextes complémentaires à vos terrains de formation pratique, vous permettant notamment d'avoir accès à une diversité de tranches d'âge et de publics.

2. L'unité d'intégration « Actions Professionnelles »

est un espace :

- d'activités réelles qui produisent des effets (échecs et réussites)
- de conduite de projet
- d'investigations
- d'expérimentation de la posture de co-développement entre pairs : j'apprends aux autres – j'apprends des autres
- de travail en équipe par l'exercice de postures de collaboration
- de confrontations – débats – désaccords – médiation – négociation – régulations entre pair-e-s
- d'acquisition et de partage des savoirs académiques, professionnels
- de résolutions de problèmes

Le dispositif pédagogique de cette unité d'intégration repose sur le présupposé que l'apprentissage s'opère lorsque l'étudiant.e est actif.ve, qu'elle et il s'engage et donne du sens aux activités initiées.

Le groupe d'étudiant.es dans lequel vous allez déployer des activités professionnalisantes est composé de personnes qui réalisent leur formation en 3 ans, en emploi ou en stage puis d'autres, au bénéfice d'un CFC ASE, dont le parcours est d'une durée de 2 ans ainsi que des étudiant.es en parcours passerelles en 1 an ou 1 an et demi. Cette mixité participe activement au développement de compétences et reflète les réalités rencontrées sur les terrains professionnels.

3. Rôle du-de la FA

- Être au service du processus de formation de l'étudiant.e
- Garantir l'existence d'opportunités en vue du développement de compétences
- Déployer une posture de facilitateur.trice
- Garantir la compréhension du dispositif
- Participer à des séances avec le groupe d'étudiant.es est définie conjointement et fixée au calendrier (le reste du temps, vous fonctionnerez au sein de votre groupe en autonomie.
- Favoriser l'émergence des centres d'intérêt des membres du groupe

- Veille à la place du groupe comme étant prioritaire dans le développement des compétences entre pair.es
- Accompagner les processus de conduite de projet / d'actions / d'activités
- Produire des feedbacks sur les réalisations et les postures observées dans les groupes
- Questionner les pratiques observées, les processus retenus par les groupes
- Proposer ou orienter vers des apports méthodologiques, des outils, des savoirs selon les situations de formation
- Proposer des opportunités d'activation d'outils de conduite de projet

4. Posture attendue de l'étudiant.e

- Faire preuve d'autonomie dans le processus de (trans)formation
- Participer activement à tous les espaces collectifs
- Initier des activités et projets
- Développer une communauté d'apprentissage où chacun.e donne et reçoit
- Mutualiser les explorations et découvertes

5. Objectifs de cette unité

5.1 Objectif général

Découvrir, développer et renforcer par et dans l'action collective votre agir professionnel

5.2 Objectifs spécifiques

Des objectifs spécifiques seront élaborés au regard du type d'activités conduites. Ils se déclineront autour de 2 axes prioritaires : acquérir/mobiliser des méthodologies professionnelles et collaborer en équipe.

6. Moyens

Cet espace favorise l'expérimentation de nombreuses modalités. Les moyens que vous pourrez déployer pour atteindre vos objectifs sont donc variés. De même, les livrables des différentes actions et projets menés seront à définir en fonction de vos objectifs.

7. Ressources

- CREDE
- Moodle [conduite de projet](#)
- Guide valorisation des projets (Do3260)

Des exemples de projets et actions menées sont mis en valeur sur le site internet (et les réseaux sociaux de l'esede). Ils peuvent être des sources d'inspirations. Vous êtes toutefois encouragé.e à faire parler votre propre créativité.

8. Conditions de validation

Cette unité contribue significativement au développement des compétences du Plan d'Études Cadre 2021 à démontrer dans le Dossier de Démonstration de Compétences (DDC) en fin de chacune des années du parcours. Elle contribue aussi à compiler des preuves nécessaires pour illustrer la maîtrise des compétences dans le e-portfolio. L'auto-évaluation de votre processus de (trans)formation fait partie des traces importantes à consigner dans le portfolio.

En application de la loi sur la formation professionnelle, **la présence**¹ aux épisodes de face-à-face pédagogique est obligatoire.

Pour les séquences de travail en autonomie qui font partie des heures didactiques de la formation, c'est de la responsabilité du groupe de poser, au démarrage, ses modalités de collaboration via un outil tel qu'une charte, voire ses propres listes de présence, afin que chacun.e des membres puisse faire valoir ses besoins en matière de réalisation du travail à accomplir dans ces espaces.

Une absence récurrente dans les séquences de travail en autonomie, sans justifications attestées, ne respecte pas le principe de l'art. 12 du Règlement de formation, de promotion et de qualification (Re320), et peut donner lieu à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

À cette présence régulière s'ajoute :

- la participation active
- la qualité des travaux réalisés

¹ Re327_Directives_Presence_Cours